**CONVENTION DE**

**RATTACHEMENT TERRITORIAL**

**CLUB DE :**

COMITES DEPARTEMENTAUX :

LIGUE (S) :

|  |
| --- |
| **VALIDATION FFBB**Reçu au service Territoires le :Avis Commission Fédérale Démarche club :Validation bureau fédéral :Numéro d’enregistrement : |

**PROTOCOLE D’ACCORD**

**DE**

**RATTACHEMENT TERRITORIAL**

**RG FFBB Article 303 – Rattachement territorial (Mars 2018) :**

303.1 Principe et exception

Un club est affilié dans le Comité Départemental dans lequel se situe son siège social.

Par exception et pour des raisons géographiques et/ou sportives, il est possible pour un club de s’engager par convention dans les compétitions d’un autre comité.

303.2 Procédure de rattachement

L’association doit transmettre sa demande à la FFBB (service Territoires) par voie électronique ; ainsi qu’un dossier comprenant :

* L’exposé des motifs justifiant de l’intérêt de la demande pour le développement du club et de la pratique du basket-ball sur la zone territoriale concernée conformément aux orientations de la Politique Fédérale
* La convention décrivant les modalités du rattachement comportant :
* La signature du Président et le cachet du club demandeur
* L’accord des Présidents des deux comités concernés
* L’accord des Présidents des deux ligues concernées si nécessaire

Le club de ……………………dont le siège est situé………….(départ…..) a formulé le vœu d’un rattachement territorial au CD…de la Ligue…..

de son (ses) équipe(s),

l’ensemble de ses équipes…

Pour les raisons suivantes :………

*(résumer ici l’intérêt de la dérogation demandée pour le développement du club et du basket dans la zone considérée)*

**Afin d’accéder à cette demande, les soussignés**

 1° Le club de …….., représenté par

 2° Le Comité Départemental A, représenté par

 3° Le Comité Départemental B, représenté par

 4° La Ligue Régionale C, représentée par

 5° La Ligue Régionale D, représentée par

**Ont convenu des dispositions suivantes :**

**Article premier : Dispositions administratives**

* 1. Affiliation du club : le club est affilié dans le comité dans lequel son siège est domicilié (récépissé déclaration préfecture ou TGI). Toutes les licences sont établies dans ce comité.
	2. Gestion des opérations de développement *(de quel CD ou Ligue le club dépend-il pour ces opérations ?)*
		1. Challenge Benjamins/Benjamines :
		2. Fête du mini-basket :
		3. JAP
		4. Autres (à préciser éventuellement)
	3. Charte de l’arbitrage *(qui contrôle)*
	4. Charte de l’entraîneur *(qui contrôle)*
	5. Formations *(de quelle structure les licenciés du club dépendent-ils) :*
	6. Informations et accès informatique ; désignation des arbitres :
	7. Aspects disciplinaires  *(comptabilisation des fautes techniques, exécution des sanctions) :* Ligue Régionale de

**Article 2 : Dispositions financières**

2-1 Prix des licences, mutations, licences T

* fixation et recouvrement par….
* répartition des sommes ainsi perçues :….

2-2 Demandes de subventions du club *(à qui adresser les demandes ?)*

* CNDS……
* Conseil Départemental …

**Article 3 : Dispositions sportives**

3-1 Les règles applicables en matière d’obligations sportives (équipes de jeunes, réserve…) seront celles en vigueur dans le Comité……et la Ligue …….

* 1. Les équipes du club de…….- auront droit - n’auront pas droit *(rayer la mention inutile)*

d’accéder à la division supérieure si leur classement le leur permet en fonction des règles normalement applicables à la compétition à laquelle elles participeront

* 1. Les équipes du club de……...- pourront prétendre - ne pourront pas prétendre *(rayer la mention inutile)*

 au titre de champion départemental ou régional

* 1. Les règles de brûlage applicables seront celles du CD...et de la Ligue…
	2. Parallèlement à leur participation aux compétitions du Comité Départemental de (CD *de rattachement dérogatoire),* l’équipe *(les équipes)* du club de…
* conservera
* ne conservera pas *(rayer la mention inutile)*

le droit de participer à la compétition du CD A *(rattachement administratif normal) (par exemple Coupe du Comité A)*

* 1. Le projet de performance fédéral des jeunes potentiels du club de……. ; se fera sous l’autorité du CD ……. et de la Ligue……… ; le pôle espoir de référence étant celui de……………..

**Article 4 : Durée de la convention**

La présente convention prendra effet le…..

 Elle est conclue pour une durée de (4 ans maximum)…..et prendra fin au…..

A son expiration, elle devra être renouvelée auprès de la FFBB.

**Article 5 : Dispositions diverses et particulières**

5-1Un Comité de concertation sera chargé de résoudre les difficultés d’exécution de la présente convention.

Il sera composé de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom | Organisme | Fonction |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

Sa composition pourra être modifiée pendant la durée de la convention avec l’accord des autres membres.

En cas de difficulté persistante, le Bureau Fédéral ou l’organe qu’il en aura chargé tranchera le différend en premier et dernier ressort.

**Fait à….le……**

**Club de …… CD…….A CD….B Ligue C… Ligue…D**